



## Commission fédérale pour la prévention du tabagisme CFPT Rapport annuel 2016

### Généralités

Créée en 1998, la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme (CFPT) est un organe consultatif du Conseil fédéral. Nommée par ce dernier, elle est composée d'experts de différents milieux qui s'engagent en la matière et sont indépendants de l'industrie du tabac.

Pour l'année sous revue, la CFPT comptait 15 membres, répartis comme suit : six femmes (40 %) et 9 hommes (60 %). Les trois langues nationales y étaient représentées (73 % pour l'allemand, 20 % pour le français, 7 % pour l'italien). La commission s'est réunie lors de trois séances plénières d'une demi-journée et au cours d'une retraite d'un jour. Différents membres de la commission ont élaboré des documents de référence ainsi que des prises de position et ont participé aux groupes de travail de la commission. Les dossiers suivants ont marqué l'année :

### Renouvellement intégral 2016 à 2019

Le renouvellement intégral des commissions extraparlimentaires pour la période administrative 2016 à 2019 a eu lieu en 2015. Vous trouverez à l'adresse suivante les noms des membres de la CFPT nommés par le Conseil fédéral pour cette période : [https://www.admin.ch/ch/f/cf/ko/gremium\\_10379.html](https://www.admin.ch/ch/f/cf/ko/gremium_10379.html).

Au printemps 2016, le conseiller fédéral Alain Berset a invité la nouvelle présidente et le vice-président de la CFPT pour une première prise de contact. Ils ont ainsi pu faire connaissance et échanger leurs points de vue sur les thèmes à venir dans le domaine de la prévention du tabagisme.

### Projet de loi sur les produits du tabac

Comme l'année précédente, la CFPT a suivi en détail l'évolution du projet de loi sur les produits du tabac. De son point de vue, les éléments principaux sont les suivants : une restriction globale de la publicité et du parrainage des produits du tabac, des exigences relatives à la ratification de la Convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC).

Les débats parlementaires sur ce thème ont eu lieu au printemps / été au Conseil des États et en automne / hiver au Conseil national. En décembre 2016, la CFPT a pris connaissance avec regret du renvoi du projet au Conseil fédéral.

### Plans de mesures relatifs aux stratégies nationales Addictions et MNT

En collaboration avec d'autres partenaires, la CFPT a contribué à l'élaboration des plans de mesures pour les stratégies nationales Addictions et Prévention des maladies non transmissibles (MNT). Elle était notamment représentée au sein de la Direction stratégique du Programme national tabac, dans le groupe d'experts Addictions et dans le groupe de pilotage « jeunes et enfants » du Fonds de prévention du tabagisme.

## Prise de position relative à la cigarette électronique

En automne 2016, la CFPT a revu sa prise de position sur les cigarettes électroniques en raison des découvertes scientifiques les plus récentes. À son avis, les trois principes ci-après doivent être considérés dans la discussion sur les cigarettes électroniques :

- 1) le principe de *réalité* : il faut accepter le fait que ces cigarettes sont déjà disponibles et utilisées en Suisse, bien que leurs conséquences sur la santé et la dépendance au tabac ne soient pas encore suffisamment connues.
- 2) le principe de *prévention* : il s'agit de protéger les non-fumeurs, en particulier les enfants et les jeunes, de la consommation d'un produit qui permet d'accéder plus facilement au tabagisme, et d'éviter que fumer redevienne un comportement normal.
- 3) le principe de *précaution* : les non-fumeurs doivent être protégés (tabagisme passif), car les effets à long terme sur la santé ne sont pas connus.

Publiée en septembre 2016 sur le site internet de la CFPT, la prise de position de la commission est également parue en décembre 2016 dans le Bulletin des médecins suisses (édition du 21.12.2016).

[Lien](#) vers la prise de position de la CFPT ; [Lien](#) vers l'article dans le Bulletin des médecins suisses.

## Perspectives

La CFPT continuera à traiter les dossiers précités et soutiendra le Conseil fédéral ainsi que l'OFSP dans le cadre de sa fonction consultative. Conjointement avec d'autres partenaires, elle s'engagera en faveur du développement et de la mise en œuvre des mesures dans le domaine de prévention du tabagisme. Dans l'intérêt de la santé publique, elle assurera ainsi en 2017 sa fonction consultative lors de la mise en œuvre des nouvelles stratégies nationales Addictions et Prévention des maladies non transmissibles. Elle s'investira également pour la prévention du tabagisme au sein du futur organe de coordination des commissions fédérales CFAL, CFLA et CFPT.

## Membres de la commission jusqu'à la fin de la législature (2019) :

- **Lucrezia Meier-Schatz, D<sup>r</sup>, présidente de la CFPT**
- Baumberger Petra, Fachverband Sucht
- Beutler Thomas, Association suisse pour la prévention du tabagisme
- Conrad Judith, Swiss Olympic, Ittigen près de Berne
- Fäh David, PD D<sup>r</sup>, Institut d'épidémiologie, biostatistique et prévention, Université de Zurich
- Intartaglia Julien, professeur de marketing et de publicité, Haute Ecole de Gestion Arc Neuchâtel
- Lee Chung-Yol, D<sup>r</sup>, médecin cantonal du canton de Fribourg
- Löffel Ruedi, Service pour la prévention des dépendances, Croix-Bleue Berne
- Maurer Jürgen, P<sup>r</sup>, Institut d'économie et management de santé, Université de Lausanne
- Pasche Myriam, CIPRET Vaud, Liges de la santé
- Rösli Martin, P<sup>r</sup>, division Environnement et santé, Institut tropical et de santé publique suisse
- Schulz Peter, P<sup>r</sup>, Institut de la communication et de la santé, Università della Svizzera italiana
- Schuurmans Macé, PD D<sup>r</sup>, Clinique de pneumologie, Hôpital universitaire Zurich
- Strozzì Elena, secteur Politique, promotion de la santé et communication, Ligue pulmonaire suisse
- Zybach Ursula, Santé publique suisse